

Montréal, le 7 octobre 2013

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Éric Fraser  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec Distribution  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'Hydro-Québec visant l'approbation de l'entente  
cadre pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016  
Dossier de la Régie : R-3861-2013**

---

M<sup>e</sup> Fraser,

Le 25 septembre 2013, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) demandait à la Régie de l'énergie (la Régie) d'approuver une entente globale cadre (l'Entente cadre) conclue avec Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité.

Le Distributeur demandait également à la Régie d'être dispensé de recourir à la procédure d'appel d'offres pour les approvisionnements visés par l'Entente cadre.

La Régie entend traiter la demande sur dossier et publie ce jour l'avis ci-joint, sur son site internet. Elle demande au Distributeur d'afficher, dans les meilleurs délais, cet avis public sur son propre site internet.

Veuillez agréer, M<sup>e</sup> Fraser, l'expression de nos sentiments distingués.

Sophie Giner  
Secrétaire adjointe de la Régie de l'énergie

SG/as  
p.j.